

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 14 décembre 2020 à 20 h 04, sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté n° 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

### Présences :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, le directeur général adjoint et trésorier M. Marco Pilon et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **20-12-1007 Adoption de l'ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 14 décembre 2020 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1802 / Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2021
3. Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1803 / Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2021
4. Transfert de soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés
5. Assurances générales 2021 / Mutuelle des municipalités du Québec
6. Service des finances et de la trésorerie / Confirmation de poste / Chef de division – Revenus
7. Service des travaux publics / Embauche / Chef de division – Entretien des bâtiments, des équipements et du matériel roulant
8. Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-20-44 / Services professionnels / Élaboration d'un plan de maintien des actifs immobiliers (PDMA)
9. Adoption / Règlement d'emprunt (parapluie) n° 1800 / Réalisation de travaux municipaux à divers endroits de la Ville
10. Adoption / Règlement n° 1694-38 / Stationnement (RMH 330) / Interdictions de stationnement et d'arrêt / Rues Maurice-Richard et Phil-Goyette
11. Gestionnaires de compte / Cartes de crédit Desjardins
12. Période de questions
13. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

**20-12-1008 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1802 / Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2021**

Le conseiller M. François Séguin dépose le projet de règlement n° 1802 décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2021 et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

**20-12-1009 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1803 / Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2021**

Le conseiller M. François Séguin dépose le projet de règlement n° 1803 décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2021 et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

**20-12-1010 Transfert de soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal autorise le transfert aux activités financières d'une partie des soldes disponibles des règlements énumérés ci-dessous pour le remboursement des échéances de l'année 2021 ou en diminution de l'emprunt à effectuer au cours de l'année 2021 :

Règlements	Diminution du service de la dette 2021	Réduction de l'emprunt 2021
1360		69 158,57 \$
1682	2 980,02 \$	
1704		2 537,01 \$
1712	3 569,16 \$	
1715	31 395,51 \$	
1716	45 981,99 \$	
1717	4 416,52 \$	
<b>Total :</b>	<b>88 343,20 \$</b>	<b>71 695,58 \$</b>

« ADOPTÉE »

**20-12-1011 Assurances générales 2021 / Mutuelle des municipalités du Québec**

CONSIDÉRANT que la Ville est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

CONSIDÉRANT la proposition déposée par la MMQ pour la couverture de risques en matière d'assurances générales;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la proposition déposée par la MMQ pour la couverture de risques en matière d'assurances générales pour la période du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021;

QUE le trésorier soit autorisé à faire augmenter la franchise de 10 000 \$ à 25 000 \$;

QUE le trésorier soit autorisé à faire le paiement de la prime annuelle 2021 et des différents avenants qui peuvent survenir en cours d'année au moment opportun.

« ADOPTÉE »

**20-12-1012 Service des finances et de la trésorerie / Confirmation de poste / Chef de division – Revenus**

CONSIDÉRANT la résolution 20-06-498;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Marco Pilon, directeur général adjoint et trésorier, datée du 9 décembre 2020;

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville confirme M<sup>me</sup> Stéphanie Martin dans son poste de chef de division – Revenus;

ET QUE des félicitations soient adressées à M<sup>me</sup> Martin.

« ADOPTÉE »

**20-12-1013 Service des travaux publics / Embauche / Chef de division – Entretien des bâtiments, des équipements et du matériel roulant**

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection datée du 9 décembre 2020;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'embauche de M. Dominic Plourde au poste régulier de chef de division – Entretien des bâtiments, des équipements et du matériel roulant au sein du Service des travaux publics, et ce, à compter du 8 février 2021, au salaire prévu à l'annexe B (classe 15 - échelon 5) de l'échelle salariale incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés-cadres*, le tout selon les conditions énoncées à ladite Entente;

QUE M. Plourde aura une période de probation de six mois à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de son supérieur immédiat, il pourra être confirmé dans son poste;

ET QUE des souhaits de bienvenue et de succès dans ses nouvelles fonctions soient adressés à M. Plourde.

« ADOPTÉE »

**20-12-1014 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-20-44 / Services professionnels / Élaboration d'un plan de maintien des actifs immobiliers (PDMA)**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les services professionnels en vue de l'élaboration d'un plan de maintien des actifs immobiliers (PDMA), trois soumissions ont été reçues, au plus tard à 14 h, le 7 décembre 2020;

CONSIDÉRANT qu'une des trois soumissions n'a pas atteint le pointage intérimaire de 70 points requis au document d'appel d'offres n° 401-110-20-44;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection en date du 9 décembre 2020;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par la firme ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence EnGlobe Corp., 100, rue Jean-Coutu, bureau 101, Varennes (Québec), J3X 0E1, pour les services précités, et ce, pour un montant totalisant 90 600,30 \$, incluant les taxes applicables, le tout conformément au document d'appel d'offres n° 401-110-20-44.

« ADOPTÉE »

**20-12-1015 Adoption / Règlement d'emprunt (parapluie) n° 1800 / Réalisation de travaux municipaux à divers endroits de la Ville**

Le greffier mentionne l'objet du règlement ainsi que le mode de financement, de paiement ou de remboursement de la dépense décrétée par celui-ci.

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1800 a été déposé à une séance tenue le 7 décembre 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1800 intitulé :

« Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 14 800 000 \$ pour la réalisation de travaux municipaux à divers endroits de la Ville (Règlement parapluie) »;

QUE la procédure d'adoption de ce règlement soit poursuivie conformément aux règles de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, notamment en apportant les adaptations nécessaires aux procédures référendaires et en établissant des processus à distance d'enregistrement des personnes habiles à voter et, le cas échéant, en organisant la tenue de référendums par correspondance, selon les modalités prévues par le Règlement sur le vote par correspondance (chapitre E-2.2, r.3).

« ADOPTÉE »

**20-12-1016 Adoption / Règlement n° 1694-38 / Stationnement (RMH 330) / Interdictions de stationnement et d'arrêt / Rues Maurice-Richard et Phil-Goyette**

Le greffier mentionne l'objet du règlement.

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1694-38 a été déposé à une séance tenue le 7 décembre 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1694-38 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin d'ajouter une interdiction de stationnement sur la rue Phil-Goyette et de modifier une interdiction d'arrêt sur la rue Maurice-Richard ».

« ADOPTÉE »

**20-12-1017 Gestionnaires de compte / Cartes de crédit Desjardins**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Vaudreuil-Dorion délègue au directeur général adjoint et trésorier Marco Pilon et au trésorier adjoint Stéphane Dupont le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (les Cartes), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération);

QUE la Ville soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

QUE la Ville s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

QUE le directeur général adjoint et trésorier Marco Pilon et le trésorier adjoint Stéphane Dupont soient autorisés à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

QUE le directeur général adjoint et trésorier Marco Pilon et le trésorier adjoint Stéphane Dupont puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

QUE la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation;

**« ADOPTÉE »**

#### **20-12-1018 Période de questions**

Tous les citoyens ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil par voie téléphonique au numéro apparaissant à l'écran de la webdiffusion en direct.

#### **20-12-1019 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 23 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier